

**EN BREF****DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE STABLES DANS LE CAC 40**

Régime de retraite supplémentaire à prestations définies, indemnités de fin de carrière, participation employeur à la couverture santé des retraités : dans les entreprises du CAC 40, le volume des dettes de retraite est resté plutôt stable entre 2014 et 2015, constate le cabinet d'actuaire conseil **Galea & Associés** dans son dernier baromètre, publié le 21 juin. En progression de 3 %, le montant atteint au total 205 milliards d'euros au 31 décembre 2015, la dette moyenne par groupe étant de 5,1 milliards d'euros. Affichant également une certaine stabilité, le taux de financement des régimes s'élève au global à 60 % (contre 57 % en 2014). Les provisions d'engagement retraite représentent en moyenne 9 % des capitaux propres, pour une provision moyenne de 2 milliards d'euros. 7 % du résultat net est consacré au financement des engagements retraite et autres avantages à long terme. Galea note par ailleurs qu'environ les deux tiers des groupes proposant des retraites chapeaux à leurs mandataires sociaux ne respectent pas leurs obligations en matière d'informations à fournir dans le rapport annuel (selon le décret "loi Macron" du 23 février). ♦